

L'Adresse—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)

Toronto, et nous serions beaucoup plus à même de répondre aux besoins des régions urbaines, si une autorité régionale semblable existait.

En conclusion, j'aimerais insister sur le fait que si nous connaissons de graves problèmes économiques dans notre pays—et j'espère sincèrement que la Chambre les étudiera dès que possible—nous connaissons également de grands problèmes urbains. A cette fin, j'exhorte mes collègues et amis qui se trouvent à ma gauche et qui ont jusqu'ici appuyé le gouvernement, de revoir leur position...

M. Peters: Ils y pensent.

M. Stevens: ... car je peux leur assurer que s'ils avaient parcouru les rues de ma circonscription comme je l'ai fait au cours de la campagne électorale, ils auraient été surpris de constater que dans deux foyers sur trois, au moins, les électeurs avaient une idée bien précise de la façon dont ils allaient voter; ils allaient voter contre le gouvernement libéral de M. Trudeau. S'ils hésitaient, c'était entre le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique.

• (1530)

A mon avis, monsieur l'Orateur, le NPD, en appuyant maintenant le gouvernement, trahit la confiance de bien des électeurs qui ont voté pour ce parti à cause d'un désir ardent de renverser le gouvernement Trudeau. J'ai constaté que dans certains discours de justification de l'axe qu'ils forment maintenant avec le gouvernement Trudeau les députés du NPD ont indiqué qu'à leur avis les conservateurs et les libéraux se ressemblaient assez. En tant que nouveau membre de ce caucus, je leur demanderai de revenir sur cette opinion. Un jour où j'étais à la Chambre, ils ont parlé d'un gouvernement passé, constitué par le parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, disant qu'à leur avis il ne différerait pas beaucoup du gouvernement actuel. Je leur demanderai de se mettre au diapason des années 70. Par exemple, 23 p. 100 seulement des députés membres de ce caucus actuellement faisaient partie de celui dont ils parlaient. D'autre part, plus de 70 p. 100 des députés appartenant au caucus d'en face faisaient partie du caucus du gouvernement rondement défait au cours des dernières élections. Notre caucus est nouveau. Donnez-nous en l'occasion et nous obtiendrons des résultats.

Des voix: Bravo!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais encore une fois souligner très brièvement mais très chaleureusement les félicitations exprimées à Votre Honneur à l'occasion de votre élection. Nous sommes heureux que vous présidiez les délibérations de cette Chambre.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, la déclaration la plus importante et la plus valable que la Chambre ait entendue depuis le début de la session de la part du parti du gouvernement a été prononcée hier par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde). Elle figure à la page 202 du *hansard* du 11 janvier et se lit ainsi qu'il suit:

Je suis toutefois en mesure d'assurer aux honorables députés qu'un relèvement substantiel des pensions aux personnes âgées sera annoncé sous peu. Je me permets d'ajouter qu'il ne s'agira pas uniquement d'une augmentation symbolique.

[M. Stevens.]

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, depuis une semaine environ, il a été extrêmement difficile d'obtenir des déclarations précises de la part des ministres d'en face. Ce fut une revigorante digression à cette règle du silence que d'entendre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être nous annoncer clairement qu'une mesure sera bientôt présentée visant un relèvement substantiel des pensions de vieillesse.

Je voudrais aussi féliciter le nouveau ministre de son discours d'hier. Je l'ai écouté avec intérêt et j'ai constaté avec plaisir qu'il nous a entretenus pendant presque tout son temps de parole de questions qui relèvent de son ministère. Alors qu'au cours des quatre dernières années on nous avait maintes fois répété que nos propositions ne pouvaient pas être considérées, j'ai aussi été fort aise de remarquer hier qu'on semblait bien disposé à écouter, bien disposé à envisager des améliorations dans tout le domaine de la sécurité sociale.

Lorsque j'ai appris ce matin que le ministre des Transports (M. Marchand) allait participer au débat, j'ai eu la naïveté de croire qu'il s'en tiendrait à la conduite adoptée par ses collègues et qu'il nous dirait comment il entendait régler les problèmes du ministère des Transports. Bien peu de députés seront surpris de m'entendre mentionner un problème en particulier, celui des pensions des employés du Canadien National. J'avais espéré que le ministre nous entretiendrait de ce problème qui préoccupe tant de personnes partout au Canada. Or, il s'est contenté de nous parler de questions complètement étrangères à son ministère; en fait, le discours qu'il nous a servi durant tout son temps de parole est à mon avis un désastre pour son parti.

Je reviens maintenant au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social donc le discours d'hier m'a beaucoup plu. Il nous a révélé ainsi ses bonnes dispositions devant les problèmes de la sécurité sociale, problème dont la solution doit venir sans tarder. Quant à la hausse des pensions de vieillesse qui a été annoncée, j'étais heureux d'entendre dire que certaines mesures seraient adoptées après la tenue de conférences fédérales-provinciales ou après que certaines études seraient terminées, mais que ce retard ne s'appliquerait pas à l'augmentation de la pension de vieillesse et qu'elle allait être présentée bientôt.

Puisque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a bien accepté les idées énoncées touchant la sécurité sociale, je crois qu'il convient d'étaler devant lui et les autres ministres, l'éventail des problèmes de pensions et autres qui nécessitent une solution immédiate. Une solution s'impose, car, au cours des quatre dernières années, le gouvernement a cru qu'il pouvait les oublier ou les mettre de côté pour les reprendre plus tard.

D'abord, en ce qui concerne les pensions de vieillesse, et surtout l'ancienne loi sur la sécurité de la vieillesse, je dis au ministre que nous allons l'obliger à tenir sa promesse d'accroître la pension de façon substantielle et non pas seulement symboliquement. A notre avis—et nous l'avons signifié bien nettement au cours de la dernière législature, et pendant la campagne électorale récente—la pension de base, la pension universelle, payée en vertu de l'ancienne loi sur la sécurité de la vieillesse, devrait être portée à \$150 par mois.